

avocats de l'extérieur qu'on est censé avoir consultés, afin que la Chambre soit parfaitement renseignée à ce sujet, car de graves doutes ont été exprimés?

L'hon. M. Turner: Monsieur l'Orateur, le très honorable représentant comprendra, j'en suis sûr, que si, en dépit de tous nos efforts, on met en doute la légitimité de ce projet de loi, les opinions que nous avons reçues seront de nature confidentielle. Si elles étaient divulguées, elles pourraient léser la cause du gouvernement canadien.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, il ne s'agit pas de préjuger de l'affaire. Se pourrait-il que le gouvernement ait des préjugés?

L'HABITATION

LA REFONTE POSSIBLE DU BILL MODIFICATEUR

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Vu l'inquiétude exprimée en fin de semaine par l'ex-premier ministre suppléant—le premier ministre est sans doute au courant—et comme le premier ministre, comme en fait foi la page 5525 du hansard, a déclaré que «les gouvernements seront quasi impuissants...» à résoudre les problèmes de la rénovation urbaine, du logement, du transport urbain et de la pollution...

Des voix: La question.

L'hon. M. Hees: Voici la question: le gouvernement songe-t-il à refondre la loi nationale sur l'habitation, à abandonner le service de transport urbain du ministère des Transports et à annuler l'examen projeté d'une loi nationale sur les eaux ou d'une loi sur la pureté de l'air.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Évidemment pas, monsieur l'Orateur. Dire que les gouvernements sont quasi impuissants, cela veut dire qu'en fait, la constitution impose des restrictions aux deux paliers de gouvernement, mais que chaque palier peut agir dans les limites de sa compétence. Le député a donné des exemples de choses réalisées ces dernières années. En d'autres termes, nous ne pouvons attaquer la question dans son ensemble sans changer la constitution. Nous avons accompli ces choses en vertu de la présente constitution. Nous allons plus loin dans un projet de loi dont la Chambre est saisie. Je m'étonne que le député nous demande de retirer des mesures aussi progressistes.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, le premier ministre me prête des propos que je n'ai pas tenus. Je voudrais lui poser une autre question. Si le gouvernement a l'intention d'aller de l'avant dans ces domaines, cesserait-il alors d'invoquer la constitution comme excuse de l'inaction décrite par l'ancien premier ministre suppléant?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le premier ministre peut refuser de répondre à une question irrecevable.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA POSSIBILITÉ D'UNE RÉDUCTION DES ALLOCATIONS FAMILIALES ET DES PENSIONS DE SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social? Le gouvernement se propose-t-il de présenter à la Chambre un projet de loi qui éliminerait ou réduirait les allocations familiales ou les pensions de sécurité de la vieillesse?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le gouvernement n'a pris aucune décision à cet égard. S'il y songe, sa politique sera annoncée à la Chambre.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre n'est-il pas en mesure de nous assurer que, quoi qu'on fasse dans le domaine social, l'évaluation des ressources ne sera pas rétablie en ce qui concerne l'une ou l'autre de ces deux mesures?

M. l'Orateur: Il me semble que le député pose différemment la même question.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A dix heures.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Puis-je poser une question complémentaire au premier ministre? Lorsqu'il a parlé de supprimer les allocations familiales lançait-il un ballon d'essai ou contredisait-il réellement son ministre de la Santé nationale et du Bien-être social?

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Pourrait-il nous dire si la réduction ou l'augmentation des allocations familiales est actuellement à l'étude par le gouvernement?

M. l'Orateur: De nouveau, il me semble que l'honorable député se contente de répéter une question qui a déjà été posée.